## **CODE DEONTOLOGIE MEDICALE**

**VERSION 2022 (AVEC COMMENTAIRES)** 

# **TABLE DES MATIERES**

INTRODUCTION	Page 8
<ul> <li>Article 1 : Champ d'application du code</li> <li>1 - Qui est assujetti au code de déontologie médicale ?</li> <li>2 - Comment sont réprimées les infractions à ce code ?</li> </ul>	Page 13
TITRE I : DEVOIRS GENERAUX DES MEDECINS (ART. 2	2 À 31)
Article 2 : Respect de la vie et de la dignité de la personne	Page 16
<ul><li>1- L'exercice de la médecine est un service</li><li>2- Service de l'individu</li></ul>	Page 17
<ul><li>3- Service de la santé publique</li><li>4- Individu et collectivité</li></ul>	Page 18
<ul><li>5- Respect de la vie humaine</li><li>6- Respect de la personne et de sa dignité</li></ul>	Page 19
7- Respect après la mort	Page 22
Article 3 : Principe de moralité et probité	Page 23
Article 4 : Secret professionnel	Page 25
1- Le principe législatif du secret 1-1 La loi	Page 25
1-2 La jurisprudence	Page 28
1-3 Les dérogations légales	Page29
2- 2- Le secret couvre tout ce qui est parvenu à la connaissance	
du médecin dans l'exercice de sa profession	Page 30
<ul> <li>3- Le secret professionnel est institué dans l'intérêt des patients</li> <li>3-1 Secret, famille et entourage</li> </ul>	Page 31
3-2 Secret, police et justice	Page 34
3-3 Secret et assurance maladie	Page 36
3-4 Secret et instances chargées de donner des avis sur les concernant les fonctionnaires	questions médicales
<ul><li>3-5 Secret et compagnies d'assurances</li><li>3-6 Secret et environnement professionnel</li><li>3-7 Secret médical et établissements pénitentiaires</li></ul>	Page 39
4- Secret et risque grave et imminent de mise en danger d'autrui	Page 42
ANNEXE DE L'ARTICLE 4	Page 44

#### 1- Dérogations au secret professionnel

A- Dérogations obligatoires

2- Jurisprudence	Page 53
Article 5 : Indépendance professionnelle	Page 55
1- Principe général	. 486.66
2- Indépendance et connaissances médicales	
3- Relativité de l'indépendance des médecins entre eux	
4- Indépendance et structure de soins	
5- Indépendance et structures administratives ou organismes privés	
6- Indépendance, malades et entourage	
7- Indépendance du médecin et argent	
Article 6 : Libre choix	Page 58
1- Libre choix et multiplicité des intervenants	Ü
2- Libre choix et EHPAD	
3- Libre choix et organisation du système de santé	
4- Libre choix et urgences	
5- Libre choix et compétences du médecin	
6- Exercice du libre choix	
Article 7 : Non-discrimination	Page 61
1- Fonctions du médecin	
2- Tous les patients	
3- En toutes circonstances	
4- Respect de la personne	
Article 8 : Liberté de prescription	Page 66
1- Médicaments génériques	
2- Conditions de prescription particulières	
3- Prescription hors AMM	
4- Autorisation temporaire d'utilisation	
Article 9 : Assistance à personne en danger	Page 69
1- Principes	
2- Pratique	
Article 10 : Personne privée de liberté	Page 72
Article 11 : Développement professionnel continu	Page 73
1- Compétence médicale	
2- Développement professionnel continu	
3- Evaluation des pratiques	
Article 12 : Concours apporté à la protection de la santé	Page 75
1- Objectifs	
2- Moyens	

B- Dérogations au secret possibles par la loi

Page 50

liens d'intérêts	
Article 14 : Information sur des procédés nouveaux	Page 80
Article 15 : Recherches impliquant la personne humaine 1- Conditions de la recherche 2- Relation médecin-patient	Page 81
Article 16 : Collecte de sang et prélèvements d'organes  1- Le sang  2- Organes, tissus, cellules ou autres produits du corps humain	Page 84
Article 17 : Assistance médicale à la procréation  1- L'assistance médicale à la procréation s'entend des pratiques permettant la conception in vitro, la conservation des gamètes, embryons, le transfert d'embryons et l'insémination artificielle et les cellules souches embryonnaires	des tissus germinaux et des
Article 18 : Interruption Volontaire de Grossesse  1- Interruption volontaire de grossesse 2- Contraception 3- Interruption de grossesse pratiquée pour motif médical 4- Clause de conscience	Page 92
Article 19 : Commerce – Interdiction	Page 95
Article 19-1 : Communication professionnelle	Page 97
Article 19-2 : Information sur l'accès partiel	Page 103
Article 20 : Usage du nom et de la qualité de médecin	Page 104
Article 21 : Délivrance de médicaments  1- Médecins propharmaciens 2- Médicaments non autorisés	Page 105
Article 22 : Dichotomie	Page 107
Article 23 : Compérage	Page 108
Article 24 : Avantages injustifiés	Page 109
Article 25 : Locaux commerciaux	Page 111
Article 26 : Cumul d'activités	Page 112

Ne présenter comme acquises que des données confirmées

Avoir le souci de la répercussion de ses propos auprès du public 3- L'information sur les

Page 77

**Article 13: Information du public** 

2-1

2-2

2-3

1- Les actions d'information concernées2- Le comportement s'imposant au médecin

Faire preuve de prudence

Article 27 : Mandat électif	Page 113
Article 28 : Certificat de complaisance	Page 114
Article 29 : Fraude et abus de cotations	Page 115
Article 30 : Complicité d'exercice illégal	Page 116
Article 30-1: Interdictions relatives aux titres	Page 118
Article 31 : Déconsidération de la profession	Page 119
TITRE II - DEVOIRS ENVERS LES PATIENTS (ART.32 À 5	<u>5)</u>
Article 32 : Qualité des soins  1- Engagement du médecin 2- Exercice personnel 3- Qualité des soins	Page 121
Article 33 : Diagnostic	Page 123
Article 34 : Prescription	Page 125
Article 35 : Information du patient  1- Devoir d'information  2- Droit à l'information  3- Information loyale, claire et appropriée  4- Diagnostic ou pronostic graves  5- Pronostic fatal  6- Accès aux informations de santé	Page 127 Page 129 Page 132
Article 36 : Consentement du patient  1- Devoir d'information	Page 135
<ul> <li>2- Capacité juridique à consentir</li> <li>3- Personnes admises en soins psychiatriques</li> <li>4- Patient hors d'état d'exprimer son consentement</li> <li>5- Refus de consentement</li> <li>6- Domaines particuliers</li> </ul>	Page 138 Page 139
Article 37 : Soulagement des souffrances/Non obstination déraisonnable	Page 141
1- Directives anticipées 2- Limitation ou arrêt de traitement au titre du refus d'une obstination 3- Sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès 4- Accompagnement du patient et de son entourage	Page 145 Page 158 Page 164
Article 38 : Soins aux mourants – accompagnement	Page 165
Article 39 : Charlatanisme	Page 169

Article 40	: Risque injustifié	Page 170
Article 41	: Mutilation	Page 172
1-	Interventions mutilantes	
2-	Stérilisation chirurgicale	
3-	Transsexualisme	
Article 42	: Soins aux mineurs, aux majeurs faisant l'objet d'une mesure	e de protection
juridique	avec représentation relative à la personne	Page 177
1-	Soins aux mineurs	
2-	Soins aux majeurs protégés	Page 180
Article 43	: Protection de l'enfance	Page 183
1-	Opposition aux soins	
	Protection de l'enfance	
Article 44	: Sévices	Page 187
	L'obligation générale pour le médecin qui discerne des sévices et p toute personne de mettre en œuvre les moyens les plus adéqu	orivations à l'égard de
	victime	
2-	Une obligation renforcée lorsque la victime est une personne qui n se protéger en raison de son âge ou de son état physique ou ps cadre bien précis, en cas de violences conjugales : la problématiqu	ychique, ou, dans ur
	L'établissement d'un certificat médical attestant de violences, sévi	ces ou privations
Article 45	: Dossier professionnel ou fiche d'observation, tenu par le m	édecin Page 193
1-	Dossier professionnel ou fiche d'observation, tenu par le médecin	_
	Devenir des dossiers professionnels ou fiches d'observation d'association ou de cessation d'activité	en cas de rupture
3-	Saisie des dossiers professionnels ou fiches d'observation	
4-	Conservation des dossiers professionnels ou fiches d'observation	
Article 46	: Accès au dossier médical par l'intermédiaire d'un médecin	Page 196
Article 47	: Continuité des soins	Page 198
Article 48	: Continuité des soins en cas de danger public	Page 199
Article 49	: Hygiène et prophylaxie	Page 200
Article 50	: Secret partagé avec les médecins conseils des organismes c	d'assurance
maladie		Page 201
Article 51	: Immixtion dans les affaires de familles	Page 202
Article 52	: Interdiction de recevoir des dons et legs	Page 203

Article 53 : Honoraires	Page 204
1- La fixation des honoraires	
2- Les conditions générales de perception d'honoraires	Page 206
3- L'information préalable des patients	Page 207
4- L'information préalable du public	Page 209
4 Emormation prediction du paone	rage 205
Article 54 : Note d'honoraires	Page 210
Article 55 : Interdiction du forfait	Page 211
TITRE III - RAPPORTS DES MEDECINS ENTRE EUX ET AVEC LE	S MEMBR
<b>DES AUTRES PROFESSIONS DE SANTE (ART. 5</b>	6 À 68-1)
Article 56 : Confraternité	Page 214
1- Confraternité	- 0 -
2- Différends et conciliation	
3- Entraide	
Article 57 : Détournement de clientèle	Page 217
Article 58 : Consultation occasionnelle d'un autre médecin	Page 218
Article 59 : Consultation en urgence	Page 220
Article 60 : Appel à un consultant ou spécialiste	Page 221
Article 61 : Divergence entre consultant et médecin traitant	Page 222
Article 62 : Fin du rôle du consultant	Page 223
Article 63: Information entre médecins en cas d'hospitalisation du	
patient	Page 224
Article 64 : Exercice collégial	Page 225
Article 65: Remplacements: conditions	Page 226
1- Conditions du remplacement 2-	
Caractères du remplacement	
3- Cas particuliers de remplacement	
Article 66 : Cessation d'activités à l'issue de remplacement	Page 230
Article 67: Abaissement des honoraires dans un but de concurrence	Page 231
Article 68 : Rapport avec les autres professionnels de santé	Page 232
Production of the second of th	<b>U</b>
Auticle CO 1 - Commonweap	D 222
Article 68-1 : Compagnonnage	Page 233

## TITRE IV - DE L'EXERCICE DE LA PROFESSION (ART. 69 À 108)

### 1) Règles communes à tous les modes d'exercices (art. 69 à84)

<b>Article 69</b>		aractère personnel de l'exercice	Page 236
		Exercice personnel	
	2-	Responsabilité du médecin	
Article 70	: 0	mnivalence du diplôme et limites	Page 240
Article 71	. : Ir	estallation convenable	Page 241
Article 72	: R	espect du secret par les collaborateurs du médecin	Page 243
Article 73		onservation et protection des documents médicaux Les documents médicaux	Page 245
	2-	En cas de cessation d'activité	Page 246
	3-	Dossiers médicaux en médecine du travail ou médecine de prévention	
	4-	Dossiers médicaux en médecine scolaire	
		Dossiers médicaux en médecine de contrôle Dossiers médicaux établis dans les établissements de	Page 248
		santé publics ou privés	
		Hébergement des données de santé	Page 250
	8-	Publications scientifiques et enseignement	Page 251
Article 74	: Ir	iterdiction de la médecine foraine	Page 252
Article 75	: Ir	nterdiction d'exercer sous un pseudonyme	Page 253
Article 76	: D	élivrance des certificats	Page 254
Article 77	: P	ermanence des soins : obligations	Page 257
Article 78	: P	ermanence des soins : modalités	Page 258
Article 79	: N	lentions dans les ordonnances	Page 259
Article 80	) : N	lentions dans les annuaires	Page 261
Article 81	. <b>: N</b>	lentions sur les plaques	Page 262
Article 82	: P	ublication d'annonces	Page 263
1- Comn 2- Comn	nent	édaction d'un contrat taires propres à l'article 83 taires communs à l'ensemble des contrats	Page 264

2) Exercice en clientèle privée (art. 85 à 94)	
Article 85: Exercice sur plusieurs sites  1- Définition du site d'exercice 2- Conditions d'exercice sur plusieurs sites 3- Instruction de la déclaration	Page 270
<ul> <li>4- Non-opposition ou opposition à l'ouverture du site distinct</li> <li>5- Les sociétés d'exercice (SEL et SCP)</li> <li>6- Opposition à la poursuite d'une activité sur un site</li> <li>7- Information sur le site</li> </ul>	
Article 86 : Installation après remplacement	Page 275
Article 87 : Médecin collaborateur libéral ou salarié	Page 276
<ul><li>1- Collaboration libérale</li><li>2- Collaboration salariée</li></ul>	
Article 88 : Assistanat	Page 279
Article 89 : Gérance de cabinet	Page 280
Article 90 : Installation dans le même immeuble	Page 281
Article 91 : Contrat d'association	Page 282
Article 92 : Abrogé - Reporté à l'art. 83 II	Page 284
Article 93 : Exercice en commun	Page 285
Article 94 : Partage des honoraires au sein d'un groupe	Page 287
3) EXERCICE SALARIE DE LA MEDECINE (art. 95 à 99)	
Article 95 : Respect des obligations déontologiques	Page 288
Article 96 : Conservation des dossiers médicaux  1- Hébergement des dossiers médicaux  2- Règles applicables à certains dossiers	Page 289
Article 97 : Interdiction mesures incompatibles avec l'indépendance d	les médecins salariés Page 293
Article 98 : Abus de fonction	Page 294
Article 99 : Interdiction de donner des soins en médecin de préventio	n Page 295
4) Exercice de la Médecine de Contrôle (art. 100 à 108)	

**Article 84: Exercice dans une administration** 

Page 268

Article 100 : Non cumul des rôles de contrôle, de prévention, de soins	Page 296
Article 101 : Désistement	Page 298
Article 102 : Information de la personne examinée	Page 299
Article 103 : Non immixtion dans le traitement	Page 300
Article 104 : Secret et médecine de contrôle	Page 301
5) Rédaction du rapport et Secret	
Article 105 : Non cumul des rôles d'expert et de médecin traitant	Page 302
Article 106 : Récusation	Page 303
Article 107 : Information de la personne examinée	Page 304
Article 108 : Rédaction du rapport et secret	Page 305
TITRE V – DISPOSITIONS DIVERSES (ART.109 à 112)	
Article 109 : Engagement du médecin de respecter le code de déontologie	Page 308
Article 110 : Fausse déclaration	Page 309
Article 111 : Modification d'exercice	Page 310
Article 112 : Motivation des décisions, recours	Page 311
SERMENT D'HIPPOCRATE	Page 312